

Coupon réponse du Rallye des COTEAUX
Dimanche 20 Septembre 2020

A renvoyer au plus tard le 07 /09 /2020 à :

MATRAS Fabien
8 rue Georges Ducrocq
57070 METZ

Tel : 06 09 88 54 80

Pilote :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tel portable :

E-mail :

TYPE DE VEHICULE :

Marque :

Type commercial :

Type constructeur :

Année du véhicule :

Immatriculation :

Assurance :

Nombre de personnes :

Participeront à la sortie du 20 septembre 2020

Sortie et repas : Nombre d'adultes : x 33 € = €

Ci-joint un chèque libellé à l'ordre de **(Club Vignette Gratuite)** qui sera tiré le jour du rallye

QUELQUES CONSIGNES DE SECURITE

Définition :

La sortie du **Rallye des Coteaux** est l'occasion de faire rouler nos voitures au cours d'une randonnée touristique avec visite du patrimoine Lorrain

Cette promenade ne revêt aucun esprit de compétition.

Engagements :

La courtoisie étant de règle, les participants observeront strictement le code de la route

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou d'incident, matériel et ou corporel, pouvant survenir avant, pendant et après le rassemblement.

Le conducteur affirme être assuré tant pour le véhicule inscrit que pour lui ou la personne appelée à conduire ; il peut attester que le véhicule est couvert par une responsabilité civile et personnes transportées en cours de validité.

Le conducteur certifie :

- Être en possession d'une carte grise (ou assimilée pour les membres étrangers).
- Être à jour de contrôle technique pour les véhicules possédant une carte grise normale (ou assimilée pour les membres étrangers).
- Être titulaire d'un permis de conduire en cours de validité.

Sécurité :

Chaque véhicule sera muni d'un triangle de signalisation, d'une cale et d'un extincteur fixé dans un endroit facilement accessible et en état de fonctionnement.

Obligations :

Les participants devront se conformer aux arrêtés municipaux des villes et localités traversées ainsi qu'aux prescriptions du présent règlement et accepter les décisions des organisateurs. Ces derniers se réservent le droit de refuser le départ à tout véhicule qui ne donnerait pas de signes suffisants de sécurité ou qui s'éloignerait trop des standards d'origine de la marque.

Surveillance :

La surveillance lors des différents arrêts n'est pas assurée par les membres organisateurs et il est recommandé de ne rien laisser dans les autos le temps de votre absence.

*Ecrire **lu et approuvé** date et signature*

Merci de remplir tout le coupon réponse